



L'EUROPE S'ENGAGE  
en **region**  
Auvergne-Rhône-Alpes  
avec le FEADER



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL  
EUROPE BIENTÔT DANS LES ZONES RURALES



AGGLO  
PAYS  
D'ISSOIRE



SMAD  
des Combrailles



Note du 8 décembre 2022

## Note sur la stratégie locale de développement portée par la CANDIDATURE LEADER PUY-DE-DÔME 2023-2027

### I. Un programme européen de développement rural sous l'autorité de gestion de la Région Auvergne Rhône Alpes

Lors de sa session en juillet 2020, en sa qualité d'autorité de gestion, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a arrêté sa stratégie pour la mise en œuvre du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) 2023-2027. Consacrée au programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale), la priorité N°5 du FEADER consiste à « *favoriser l'attractivité des zones rurales et la relocalisation de leur économie, en préservant les ressources naturelles et en relevant le défi du changement climatique* ».

En mars 2022, un appel à candidature LEADER a été lancé par la Région auprès des territoires pour une réponse avant le 30 décembre 2022. La particularité de ce nouveau programme est la sélection d'une candidature unique et fédératrice à l'échelle d'un département. Une enveloppe prévisionnelle régionale de 74,3 millions d'euros est consacrée à LEADER pour l'ensemble des territoires bénéficiaires.

En outre, chaque candidature LEADER doit intégrer obligatoirement quatre priorités régionales dans sa stratégie locale de développement :

- *Revitaliser les centres-bourgs via une approche stratégique et participative permettant de renforcer leur rôle de centralité en milieu rural ;*
- *Construire une offre touristique renouvelée, diversifiée et accessible en réponse aux attentes de la clientèle et s'appuyant sur la mise en réseau des acteurs ;*
- *Favoriser l'accès à l'emploi et renforcer la création de valeur ajoutée par le maintien et le développement de nouvelles activités en s'appuyant sur les ressources et les compétences locales ;*
- *Prendre en compte de manière transversale les enjeux de transition énergétique et écologique.*

En ce qui concerne les attendus de la Région pour le programme Leader 2023-2027, ils sont multiples :

- *Des centres-bourgs plus attractifs (commerces, services, emploi,...),*
- *Un meilleur accès de la population aux services et à l'emploi,*
- *Une plus grande capacité d'adaptation des territoires face aux mutations, en favorisant la diversité de l'économie rurale,*
- *Une transition énergétique et écologique engagée sur tous les territoires,*
- *Une plus grande valorisation des ressources locales au profit du territoire, naturelles, touristiques et patrimoniales, agricoles, forestières, humaines...,*
- *Une meilleure synergie entre territoires ruraux et urbains.*

## **II. Une candidature unique et fédératrice à l'échelle du Puy-de-Dôme autour d'une stratégie de coopération, d'innovation et d'intelligence territoriale**

Dans le Puy-de-Dôme, sous l'égide d'un comité de pilotage, six territoires (actuels bénéficiaires du programme Leader 2014-2020) ont décidé de répondre solidairement en portant une seule et unique candidature :

- Deux Parcs Naturels Régionaux : « Volcans d'Auvergne » et « Livradois-Forez »
- Deux structures de développement : « le Grand Clermont » et « le SMAD des Combrailles »
- Deux intercommunalités à fiscalité propre : « l'agglomération du Pays d'Issoire » et « la communauté de communes Plaine Limagne ».

Le territoire candidat « LEADER Puy-de-Dôme » est constitué de 448 communes rassemblant un total 379 610 habitants (Insee 2017). Les 14 intercommunalités à fiscalité propre du département sont concernées à l'exception de la métropole clermontoise qui est inéligible sauf pour 4 communes, membres du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne (voir liste des communes en pièce jointe). En outre, une commune du Cantal, Montgreleix fait partie du territoire candidat au regard de son appartenance à la CC du Massif du Sancy.

Afin de co-construire la stratégie de développement du futur programme, des rencontres ont été organisées depuis l'été 2022 et ont réuni à ce jour un total de plus de 300 participants :

- Six rencontres de concertation territoriale pour chacune des structures partenaires avec l'objectif de partager l'information sur le nouveau programme et d'échanger sur les enjeux spécifiques locaux
- Trois séminaires thématiques pour contribuer à l'élaboration de la future stratégie autour des priorités régionales
- Une conférence des partenaires socioprofessionnels et institutionnels
- Une rencontre finale « Demain Leader » est programmée le 25 novembre pour restituer au plus grand nombre la stratégie arrêtée et les objectifs opérationnels de la candidature.

Sur la base d'un diagnostic partagé et de la mise en débat des principaux enjeux avec l'ensemble des acteurs, le comité de pilotage a examiné différents scénarios pour proposer

une stratégie intitulée « **OSMOSE+** », construite autour de la coopération, de l'innovation et de l'intelligence territoriale.

Le programme « **Leader Puy-de-Dôme 2023-2027** » entend s'appuyer sur le potentiel de coopération interterritoriale locale et sans les opposer, entre les composantes urbaines, péri-urbaines et rurales du territoire. C'est une occasion inédite et une chance pour les territoires du Puy-de-Dôme de travailler ensemble autour d'une même stratégie. S'appuyant également sur la coopération entre acteurs locaux, cette démarche vise à renforcer l'attractivité du territoire, relocaliser son économie et lutter contre le changement climatique.

Aussi, la stratégie consiste à consolider le maillage du territoire en redynamisant les centres-bourgs (une liste sera dressée dès le démarrage du programme), à renforcer le tissu économique par le soutien aux filières, aux savoir-faire des acteurs et par l'accompagnement du tourisme de demain. Enfin, elle s'attachera à créer les conditions de la résilience du territoire en réponse aux urgences et aux défis écologiques et énergétiques.

**En résumé, la stratégie locale de développement du programme « **Leader Puy-de-Dôme 2023-2027** » s'appuie sur trois orientations majeures :**

- **Renforcer l'attractivité en consolidant le maillage du territoire autour d'une offre de services adaptée aux populations**
- **Agir pour la relocalisation de l'économie par l'accompagnement des entreprises et des filières**
- **Préparer l'avenir du territoire en accompagnant les transitions.**



# OSMOSE

coopération acteurs territoriaux

LEADER Puy-de-Dôme 2023-2027

## OSMOSE+, une stratégie de la coopération, de l'innovation et de l'intelligence territoriale

Objectifs stratégiques	Fiches Actions (FA)	Objectifs opérationnels	Types d'opérations (non exhaustif)
1. Renforcer l'attractivité du territoire en consolidant son maillage et sa promotion autour d'une offre globale de services adaptée aux populations	FA1. Faire de la qualité de vie, une source d'attractivité nouvelle du territoire	Redynamiser les centres-bourgs, porte d'entrée de l'accueil et du maintien des populations	Etude stratégique locale, ingénierie de conduite d'opération immobilière, études sur la vacance, valorisation paysagère et adaptation des espaces publics au changement climatique
		Développer une offre culturelle structurante de proximité et favoriser des partenariats culturels interterritoriaux	Modernisation muséographique et scénographique, itinérance de l'offre, manifestation d'envergure de niveau départemental à minima, valorisation du patrimoine hors travaux, partenariat avec les scènes régionales, partenariat entre contrats territoriaux d'éducation artistique, achat et mutualisation d'équipements scéniques
		Promouvoir l'image du territoire auprès de ses habitants actuels et à venir, des entreprises, des prescripteurs et de ses visiteurs	Démarches collectives territoires et/ou acteurs, participation à des salons et des rencontres autour de l'attractivité
		Soutenir l'organisation des services à la population et renforcer la cohésion sociale dans les centres-bourgs	Etudes et stratégies marketing, campagnes de communication menées de manière collective Schémas territoriaux de services, lieux de vie, tiers lieux,...

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Affiché le 19/12/2022

ID : 063-200071199-20221213-CCPL\_2022\_145-DE

Objectifs stratégiques	Fiches Actions (FA)	Objectifs opérationnels	Types d'opérations (non exhaustif)
<p>II.</p> <p><b>Agir pour la relocalisation de l'économie par l'accompagnement des entreprises et des filières</b></p>	<p>FA2. Développer une économie vertueuse, génératrice d'emplois durables et non délocalisables</p>	<p>Inventer le tourisme de demain, durable et accessible, valorisant les savoir-faire et les patrimoines.</p> <p>Soutenir une économie de proximité décarbonée et développer l'économie circulaire</p> <p>Dynamiser les filières écoresponsables, valorisant les ressources locales</p> <p>Accompagner l'innovation, l'entreprenariat local et l'employabilité</p>	<p>Schéma de développement territorial du tourisme, accessibilité numérique, nouvelles activités et produits innovants, accompagnement de l'évolution des sites touristiques afin de prendre en compte les transitions écologiques et énergétiques, collaboration et mise en réseau des OT, professionnalisation des acteurs, concept type "bulles vertes" (éco-station avec bouquet de services : recharge électrique, informations touristiques, point d'eau...), mise en tourisme permettant la découverte en itinérance douce de produits et des savoir-faire, valorisation des sites et des bourgs-centres à proximité des grandes itinérances (charte, signalétique, mise en réseaux...), études de labellisation de station,...</p> <p>Observatoire de la qualification des offres, diagnostic entreprises, reprise/transmission, services entreprises, ingénierie, digitalisation, démarches collectives inter-entreprises autour des transitions (valorisation des ressources, recyclage, énergie,...)</p> <p>Valoriser l'image des métiers, promotion et communication, visites d'entreprises, études, animation, ingénierie, démarche intra-filières de conquête de nouveaux marchés</p> <p>Création d'activités et d'entreprises, coopération économie sociale et solidaire, expérimentation, réseaux d'entreprises, conciergerie, télétravail, espaces de coworking</p>

Objectifs stratégiques	Fiches Actions (FA)	Objectifs opérationnels	Types d'opérations (non exhaustif)
<p>III.</p> <p>Préparer l'avenir du territoire en accompagnant les transitions</p>	<p>FA3. Renforcer la résilience du territoire en réussissant le pari des transitions énergétique et écologique</p>	<p>Encourager les mobilités durables inclusives</p> <p>Renforcer l'ingénierie technique et financière au service des transitions énergétique et écologique</p> <p>Soutenir la relocalisation du système alimentaire territorial</p> <p>Encourager les actions de préservation des ressources naturelles</p>	<p>Animation via agents de mobilité, incitation au co-voiturage, schéma territoriaux de mobilité, initiatives innovantes,...</p> <p>Appui-conseil en rénovation énergétique et en solutions de production de chaleur et d'électricité renouvelable</p> <p>Opérations individuelles et collectives propres à chaque PAT (animation, étude ingénierie, expérimentations démarches innovantes, valorisation et commercialisation de produits locaux de qualité)</p> <p>Opérations coopératives impliquant les PAT du Puy-de-Dôme.</p> <p>Sensibilisation, éducation à l'environnement, éditions, outils pédagogiques, prévention, projets pédagogiques collectifs...</p>

